

BARÈME DES HONORAIRES de L'Équité Immobilière

TRANSACTION VENTE (mandat de vente) au 1^{er} Janvier 2017

EN COMMISSION FORFAITAIRE TTC* à la charge du vendeur

de 0	à 149 999	5 500 €
de 150 000	à 199 999	6 000 €
de 200 000	à 249 999	8 000 €
de 250 000	à 299 999	9 000 €
de 300 000	à 349 999	10 000 €
de 350 000	à 399 999	12 000 €
de 400 000	à 449 999	14 000 €
de 450 000	à 499 999	16 000 €
de 500 000	à 549 999	18 000 €
de 550 000	à 649 999	20 000 €
de 650 000	à 749 999	22 000 €
Au delà de 750 000 €		25 000 €

TRANSACTION ACHAT (mandat de recherche) au 1^{er} Janvier 2017

EN COMMISSION FORFAITAIRE TTC* à la charge de l'acheteur

de 0	à 149 999	5 500 €
de 150 000	à 199 999	6 000 €
de 200 000	à 249 999	8 000 €
de 250 000	à 299 999	9 000 €
de 300 000	à 349 999	10 000 €
de 350 000	à 399 999	12 000 €
de 400 000	à 449 999	14 000 €
de 450 000	à 499 999	16 000 €
de 500 000	à 549 999	18 000 €
de 550 000	à 649 999	20 000 €
de 650 000	à 749 999	22 000 €
Au delà de 750 000 €		25 000 €

Avis de valeur 250 € TTC*

BARÈME DES HONORAIRES suite

TRANSACTION LOCATION au 1^{er} Janvier 2017

Location d'un logement d'habitation

Honoraires TTC* à la charge du locataire

Visite, constitution dossier, rédaction du bail : 10 € TTC* du m2 selon la zone**
Réalisation de l'état des lieux d'entrée : 3 € TTC* du m2

Dans la limite de 7 % TTC* du loyer annuel charges comprises

Honoraires TTC* à la charge du bailleur

Entremise et négociation : Offert

Visite, constitution dossier et rédaction du bail : 10 € TTC* du m2 selon la zone**
Réalisation de l'état des lieux d'entrée : 3 € TTC* du M2

Dans la limite de 7 % TTC* du loyer annuel charges comprises

* TVA en vigueur soit 20 %

** 12 € en zone très tendue, 10 € en zone tendue et 8 € autre zone